



Figure 101 : Analyse de la saturation à partir de la frange sud de Périgné (Source : COUASNON)



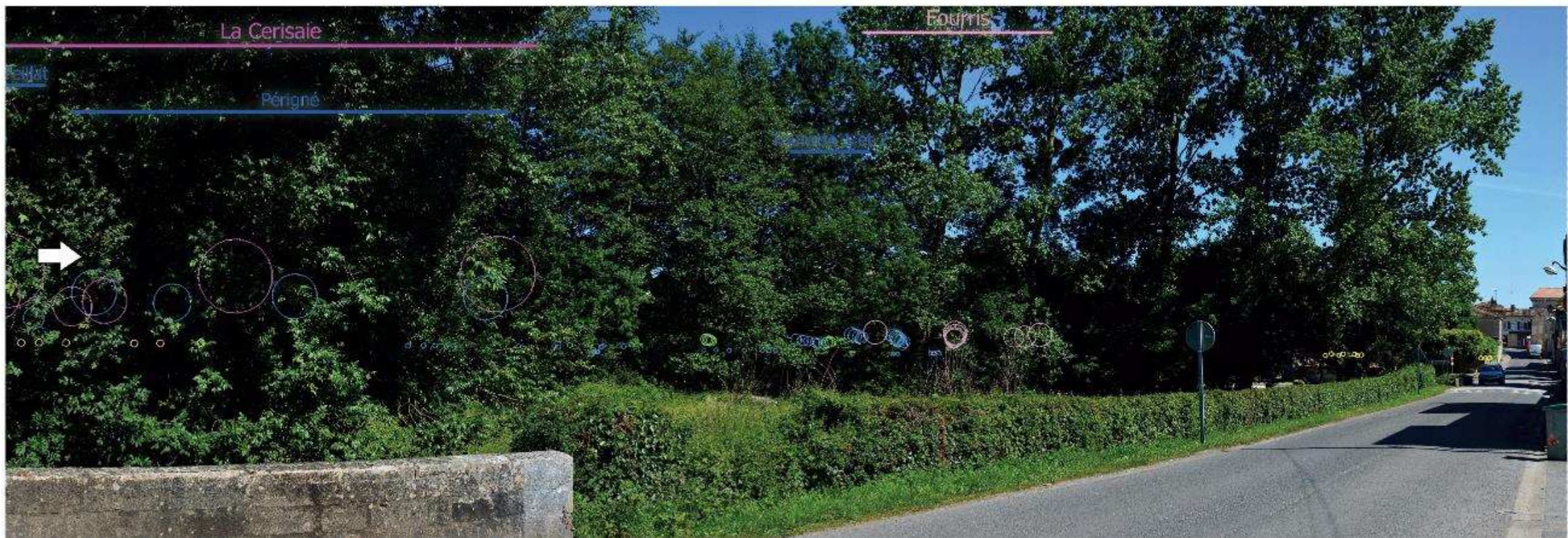


Figure 102 : Analyse de la saturation à partir de la RD 103 à l'ouest de Périgné (Source : COUASNON)





Figure 103 : Analyse de la saturation à partir le centre-bourg de Périgné (Source : COUASNON)



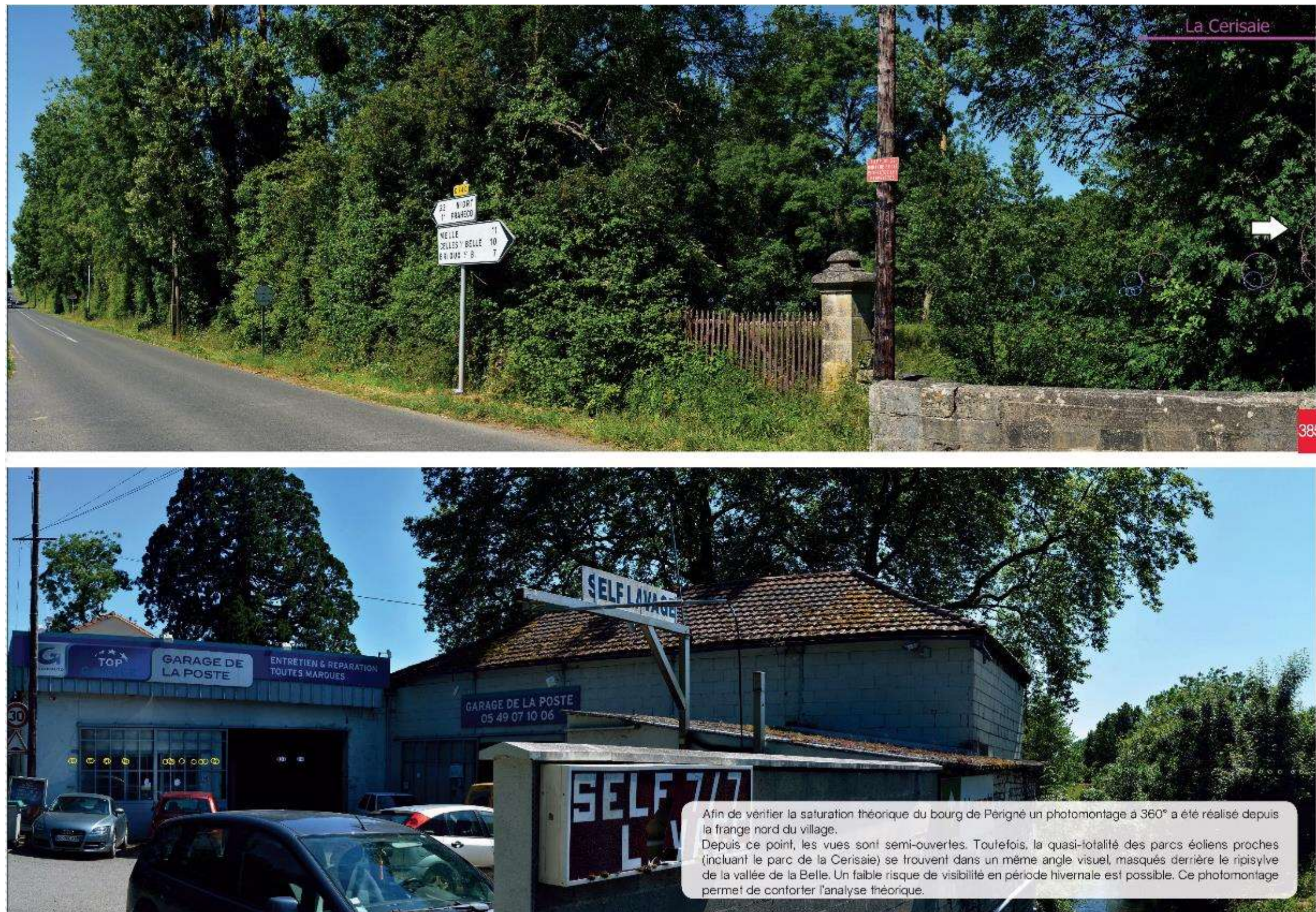


Figure 104 : Analyse de la saturation à partir de la frange nord de Périgné (Source : COUASNON)

Y Etude de l'occupation visuelle sur le bourg de Saint-Romans-lès-Melle :

À l'état initial, de nombreux parcs et projets sont présents tout autour du village de Saint-Romans-lès-Melle. Cependant seul le critère 2, lié à l'occupation horizontale du motif éolien par des parcs ou projets présentant un angle vertical supérieur à 1°, est atteint avec une somme des angles occupés par le motif éolien de 112° du fait de la présence de parcs à proximité du village.

Le projet de la Cerisaie est implanté à l'ouest du bourg de Saint-Romans-lès-Melle. L'introduction du projet n'a aucun impact sur les différents indices des critères étudiés (évolution de 0%).

En ce qui concerne le projet éolien de la ferme éolienne du Fourris, l'indice d'occupation de l'horizon (critère 1) augmente de 12° ce qui a pour effet de dépasser les 120° d'angle horizontal occupé par le motif éolien et de déclencher le seuil d'alerte. Cependant, l'analyse du critère 1b, correspondant au ratio du nombre d'éolienne présente par angle d'horizon occupé, conclut à un ratio de 0,33 ce qui reste inférieur au seuil d'alerte de 0,5. De la même manière qu'à l'état initial, le critère 2 est atteint et augmenté de 3.3% par l'introduction du projet.

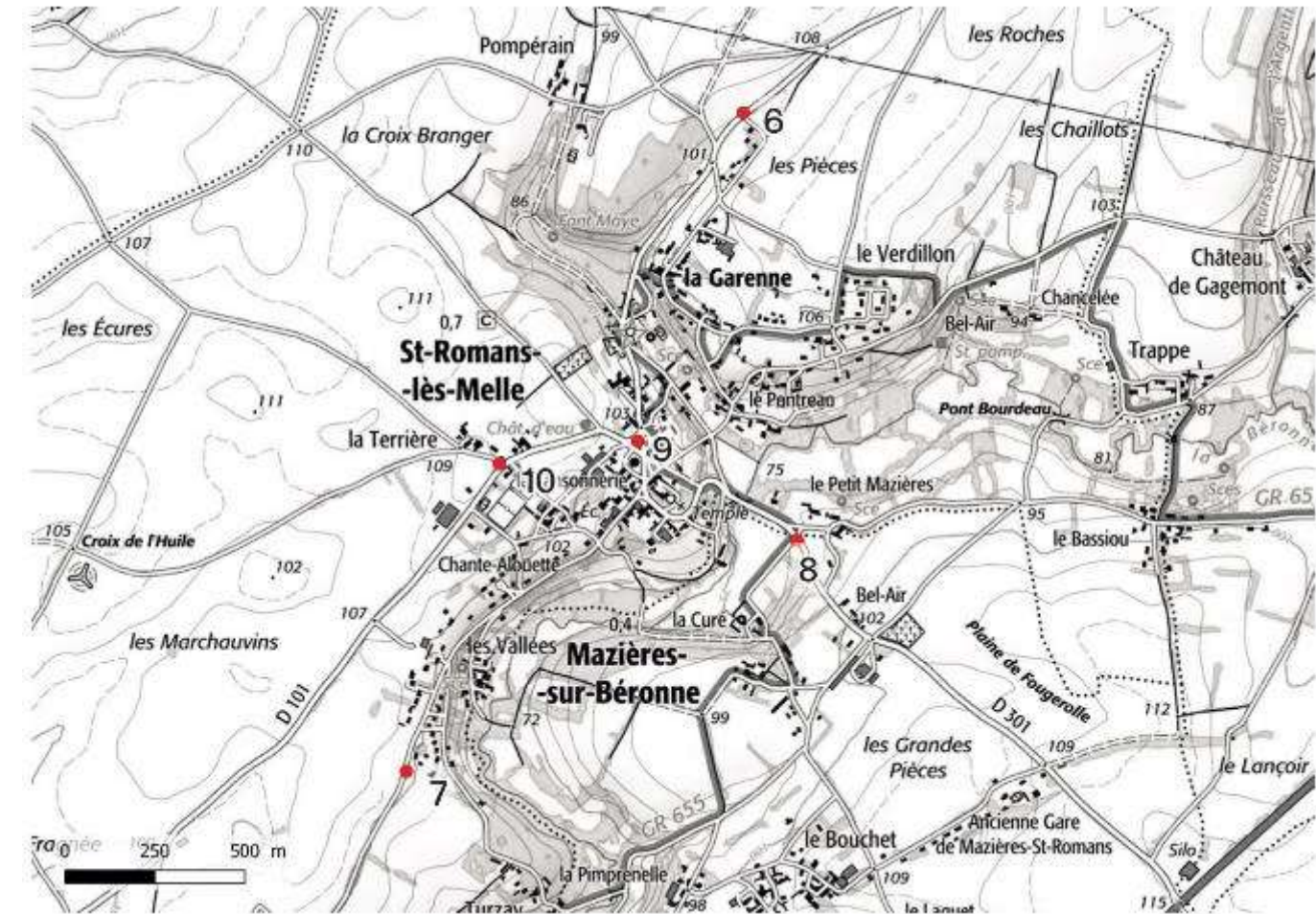
Enfin le cumul des deux projets présente les mêmes modifications que le projet de la ferme éolienne du Fourris et seuls les critères 1 et 2 sont atteints.

Ainsi, avec deux critères atteints, il est possible d'évoquer une saturation potentielle du territoire aux abords de Saint-Romans-lès-Melle liée à l'introduction du projet du Fourris. Toutefois, les photomontages présentés ci-après permettent de nuancer la prégnance réelle des différents parcs et projets pris en compte dans cette analyse théorique.

Par contre, il n'y a pas lieu d'évoquer une potentielle saturation éolienne du territoire liée à l'introduction seule du projet éolien de la Cerisaie.

Les 5 photomontages présentés ci-après permettent de nuancer l'analyse théorique et de souligner l'absence de saturation au niveau de Saint-Martin-lès-Melle. Ainsi, l'absence de saturation potentielle liée à l'introduction du projet éolien de la Cerisaie est confirmée et la saturation théorique due à l'introduction du projet éolien du Fourris semble nuancée et

marginale puisque la majorité des parcs éoliennes ne sont pas visibles sur 4 des 5 photomontages. Leur localisation est précisée sur la carte ci-dessous.



Carte 128 : Localisation des photomontages accompagnants l'analyse de saturation depuis Saint-Romans-lès-Melle





		État initial 		État projeté avec la Cerisaie 			État projeté avec le Fourris 			État projeté avec la Cerisaie + le Fourris 				
Critère 1 Saturation de l'angle horizontal ou indice d'occupation de l'horizon <i>Évaluation de la saturation de l'horizon par cumul des angles occupés par des projets éoliens (Aire de 10 km)</i>	≤ 120°	État initial (en °)		État projeté avec la Cerisaie (en °)	Delta (en °)	Rapport d'évolution sur l'horizon (%)	État projeté avec le Fourris (en °)	Delta (en °)	Rapport d'évolution sur l'horizon (%)	État projeté avec la Cerisaie + le Fourris (en °)	Delta (en °)	Rapport d'évolution sur l'horizon (%)		
	> 120°	112	Seuil d'alerte non atteint	112	Seuil d'alerte non atteint	0	0,0	124	Seuil d'alerte atteint	12	3,3	124	Seuil d'alerte atteint	12
Critère 1b (Si critère 1 atteint) Indice de densité sur les horizons occupés <i>Ratio du nombre d'éoliennes présentes par angle d'horizon occupé (Aire de 10 km)</i>	≤ 0,5	État initial		État projeté avec la Cerisaie	Taux d'évolution (en %)		État projeté avec le Fourris	Taux d'évolution (en %)		État projeté avec la Cerisaie + le Fourris	Taux d'évolution (en %)			
	> 0,5	0,29	Seuil d'alerte non atteint	0,37	Seuil d'alerte non atteint	27,8	0,33	Seuil d'alerte non atteint	13,8	0,40	Seuil d'alerte non atteint	37,9		
Critère 2 Prégnance visuelle du motif éolien <i>Somme des angles occupés par le motif éolien dont la prégnance visuelle est supérieure à 1° (Aire de 10 km)</i>	≤ 100°	État initial (en °)		État projeté avec la Cerisaie (en °)	Delta (en °)	Rapport d'évolution sur l'horizon (%)	État projeté avec le Fourris (en °)	Delta (en °)	Rapport d'évolution sur l'horizon (%)	État projeté avec la Cerisaie + le Fourris (en °)	Delta (en °)	Rapport d'évolution sur l'horizon (%)		
	> 100°	112	Seuil d'alerte atteint	112	Seuil d'alerte atteint	0	0,0	124	Seuil d'alerte atteint	12	3,3	124	Seuil d'alerte atteint	12
Critère 3 Angle de respiration maximum ou indice d'espace de respiration <i>Mesure du plus grand angle sans éolienne aît "de respiration" (Aire de 10 km)</i>	≥ 90°	État initial (en °)		État projeté avec la Cerisaie (en °)	Delta (en °)	Rapport d'évolution sur l'horizon (%)	État projeté avec le Fourris (en °)	Delta (en °)	Rapport d'évolution sur l'horizon (%)	État projeté avec la Cerisaie + le Fourris (en °)	Delta (en °)	Rapport d'évolution sur l'horizon (%)		
	< 90°	112	Seuil d'alerte non atteint	112	Seuil d'alerte non atteint	0	0,0	112	Seuil d'alerte non atteint	0	0,0	112	Seuil d'alerte non atteint	0
Critère 4 Répartition des espaces de respiration <i>Détermination du nombre d'angle de 60° (angle maximum de la vision humaine) (Aire de 10 km)</i>	≥ 2	État initial		État projeté avec la Cerisaie	Évolution		État projeté avec le Fourris	Évolution		État projeté avec la Cerisaie + le Fourris	Évolution			
	< 2	3	Seuil d'alerte non atteint	3	Seuil d'alerte non atteint	0	2	Seuil d'alerte non atteint	-1	2	Seuil d'alerte non atteint	-1		

Figure 105 : Evaluation de la saturation visuelle depuis le bourg de Saint-Romans-lès-Melle
(Source : COUASNON)

SCHÉMA D'OCCUPATION VISUELLE - SAINT-ROMAN-LÈS-MELLE

Réalisation : agence Couasnon

LÉGENDE

Description des anneaux

- Anneau 4 : état projeté avec la Cerisaie + le Fouris
- Anneau 3 : état projeté avec le Fouris
- Anneau 2 : état projeté avec la Cerisaie
- Anneau 1 : état initial

Couleur des anneaux

- Anneau vert : prégnance visuelle nulle
- Anneau orange : prégnance visuelle inférieure à 1°
- Anneau rouge : prégnance visuelle supérieure à 1°

Angles de vues

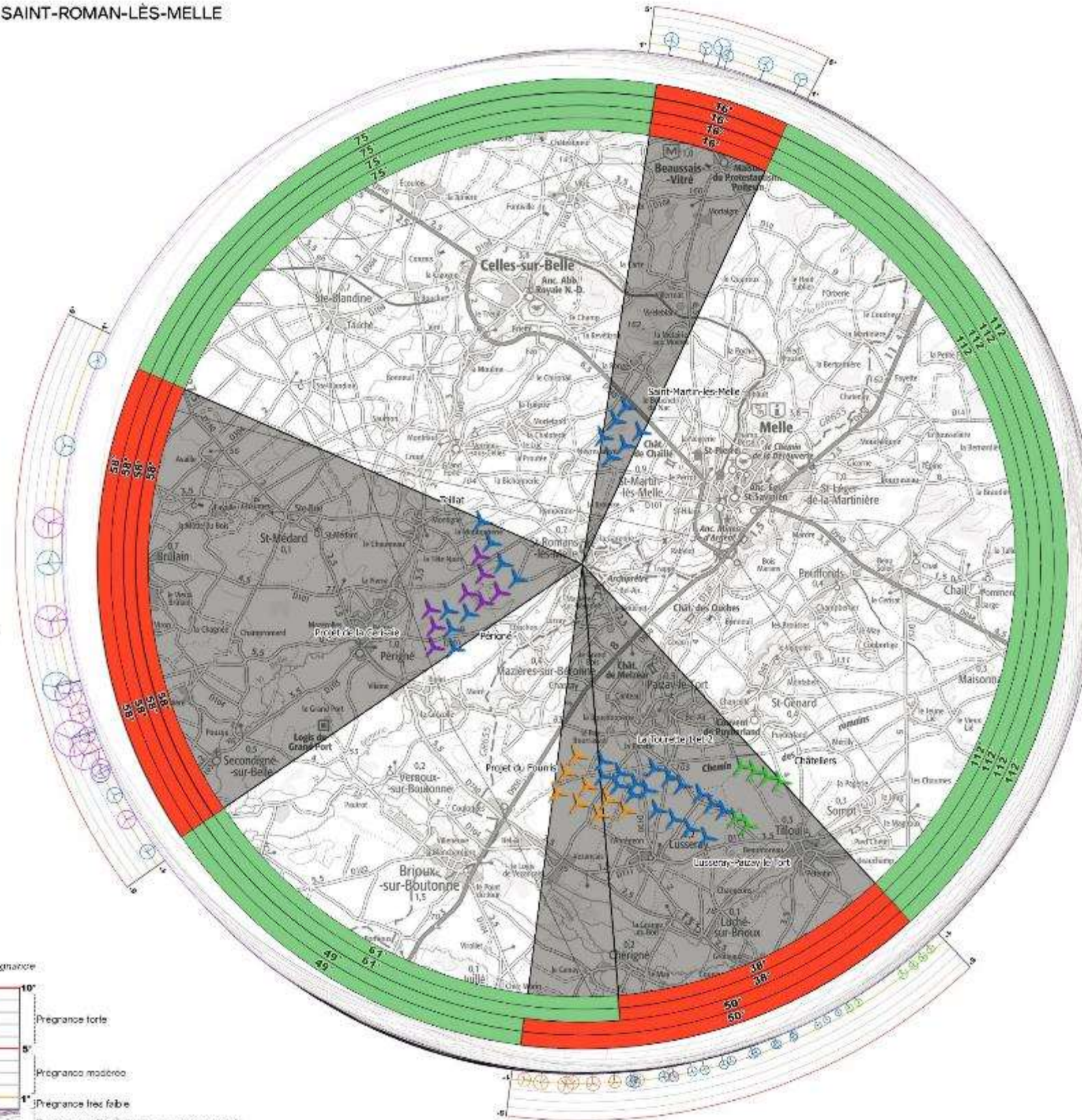
- Angle de vue comportant des colonnes d'une hauteur apparente inférieure à 1°
- Angle de vue comportant des colonnes d'une hauteur apparente supérieure à 1°
- Angle de vue sans colonnes

Parcs éoliens

- Projet de la ferme éolienne de la Cerisaie
- Projet de la ferme éolienne du Fouris
- Parcs éoliens construits
- Parcs éoliens autorisés
- Parcs éoliens en instruction

Prégnance

- 10° : Prégnance forte
- 5° : Prégnance moyenne
- 1° : Prégnance très faible
- Prégnance nulle : L'éolienne non prise en compte



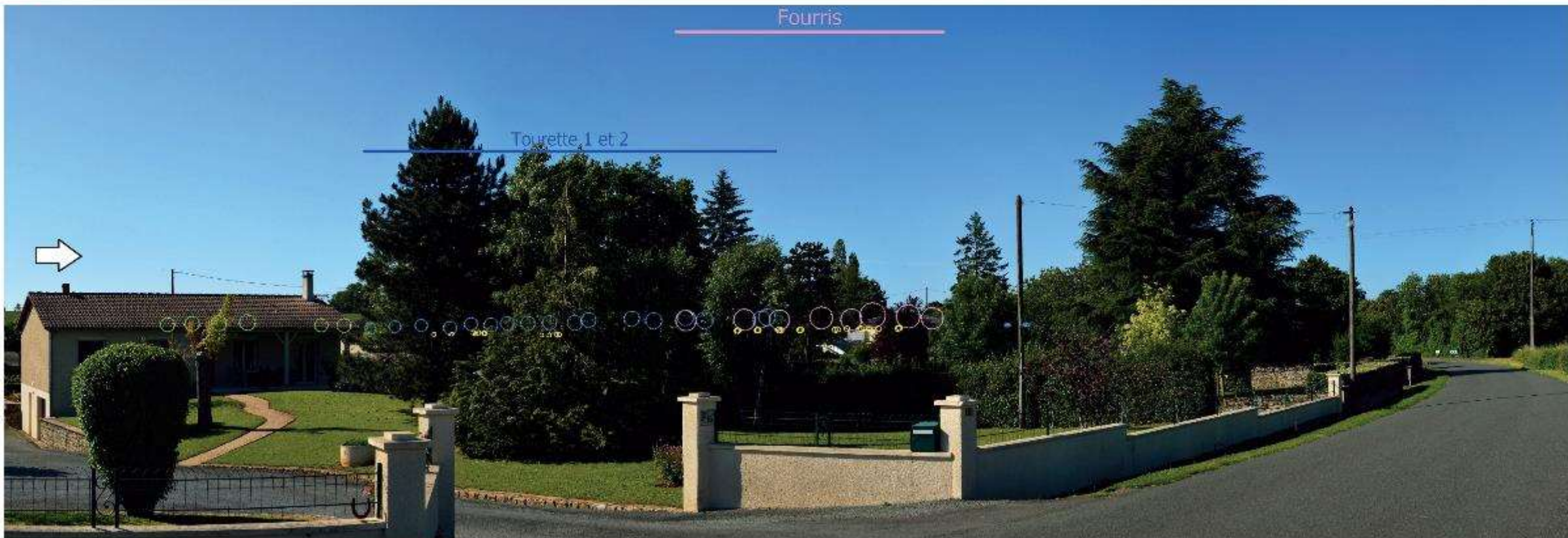
OCCUPATION VISUELLE

387

ÉTUDE D'IMPACT DU PROJET ÉOLIEN DE LA CERISAIE - VOL ET PAYSAGER

COUASNON

Figure 106 : Schéma d'occupation visuelle depuis Saint-Romans-lès-Melle (Source : COUASNON)



ESPACE RELIEF ESPACE RELEVURE ESPACE RENIVE ESPACE RELEVURE



Figure 107 : Analyse de la saturation à partir de la frange nord de Saint-Romans-lès-Melle (Source : COUASNON)

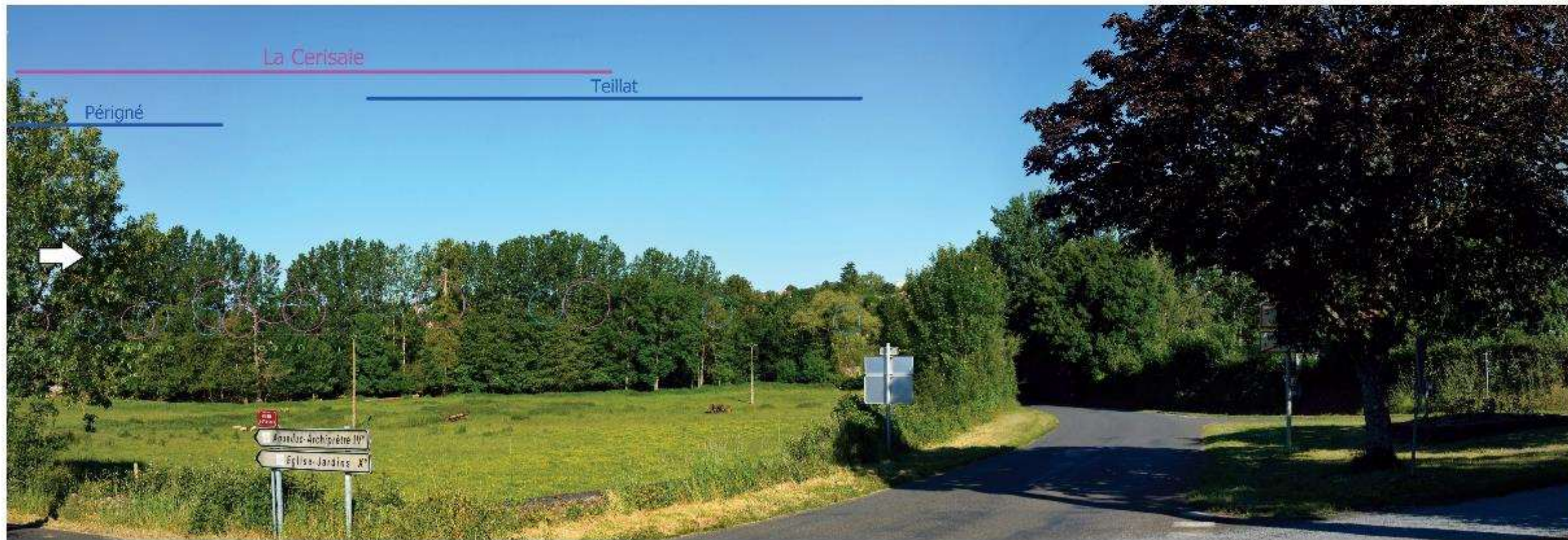




Figure 108 : Analyse de la saturation à partir de la frange sud de Saint-Romans-lès-Melle (Source : COUASNON)

